Avis aux étudiants admissibles en Mastère M2

(Recherche et professionnel)

Année universitaire 2016-2017

Les étudiants admissibles en Mastère de recherche ou Mastère Professionnel, niveau M2, sont invités à contacter le guichet du service Mastère, dans les plus brefs délais, pour récupérer les fiches de promesse d'encadrement afin de les faire signer par l'enseignant encadreur. L'étudiant est tenu de **remettre la promesse d'encadrement soigneusement remplie et signée** au guichet du mastère **avant le 11/04/2017.**

Dépassant les délais indiqués, l'administration ne tient aucune responsabilité en cas des problèmes d'encadrement.